

COLLECTIF LAÏQUE NATIONAL

Campagne pour le voile islamique du Conseil de l'Europe : le racisme ne se combat pas par la promotion du sexisme et de la ségrégation sexuelle

Dans le cadre d'une campagne de communication qui prétend «lutter contre les discours de haine antimusulmans», le Conseil de l'Europe a publié sur son site une série d'affiches et de vidéos en anglais, qu'il invite à diffuser largement. Le message commun, martelé dans tous ces visuels, est que le voile islamique, qu'on le nomme foulard ou hijab, serait, pour les musulmanes, tout à la fois un choix personnel, un droit humain inaliénable, et même un outil de liberté à promouvoir.

Sous couvert des objectifs « d'égalité et droits des personnes tels qu'ils sont inscrits dans le Traité, la Charte et les conventions internationales des droits de l'Homme » qui lui sont assignés, le Conseil de l'Europe se livre à une véritable propagande pro hijab que ne renieraient pas les plus rigoristes zélotes du patriarcat religieux. Il essentialise les musulmanes en leur assignant une identité de femme voilée, il réduit la liberté de pensée et d'expression à l'exercice de la liberté religieuse.

Au prétexte de la tolérance à la diversité, il promeut une pratique sexiste avérée et un modèle de société fondé sur la ségrégation sexuelle qui est aussi condamnable que la ségrégation raciale.

Qu'une campagne cofinancée par l'Union européenne via son programme « Droits, Égalité et Citoyenneté » reprenne à son compte la propagande des théoriciens et militants de l'islam politique visant à normaliser une pratique misogyne est proprement scandaleux. C'est, de plus, criminel, quand tant de femmes, dans le monde revendiquent, le plus souvent au péril de leur vie, d'être libérées de l'étendard politico religieux qu'on impose sur leurs têtes. Face à la reprise en main de l'Afghanistan par les Talibans qui contraignent les femmes au port du voile et les excluent des emplois publics et de l'Université, cette campagne est irresponsable.

Il est heureux que la France ait, par sa réaction officielle, contribué au retrait de cette opération.

Cette opération révèle la perméabilité des instances européennes au lobbyisme actif des organisations liées aux Frères musulmans. Le Collectif demande aux membres français de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, comme aux députés français élus au Parlement européen de faire preuve de la plus grande vigilance face à cet entrisme islamiste.

Fait à Paris, le 12 novembre 2021

LES ASSOCIATIONS SIGNATAIRES

Agir pour la Laïcité et les valeurs républicaines		Grande Loge Mixte Universelle	
Association des libres penseurs de France (A.D.L.P.F)		Grande Loge Mixte de France	
Association Européenne de la Pensée Libre (AEPL)		Grand Orient de France	
Association Laïcité Liberté		La LICRA	
C.A.E.D.E.L. Mouvement Europe et Laïcité		Laïcité et Féminisme	
Cercle Ferdinand Buisson		La Ligue du Droit International des Femmes (LDIF)	
Le chevalier de la Barre		Lumières Laïques Cercle Maurice Allard	
Comité 1905 Auvergne Rhône Alpes		Observatoire de la Laïcité de Provence (O.L.P.A)	
Comité 1905 de l'Ain		Observatoire de la Laïcité de Saint Denis (O.L.S.D)	
Comité 1905 PACA		Observatoire International de la Laïcité	
Comité Laïcité République		Union des Familles Laïques (U.F.A.L)	
Conseil National des Associations Familiales Laïques (C.N.A.F.A.L)		Regards de Femmes	
CREAL76		#Reseau 1905	
EGALE		Vigilance Universités	
Fédération Nationale des Délégués Départementaux de l'Education Nationale (DDEN)		Viv(r)e la République	
Femmes Contre les Intégrismes		Grande Loge des Cultures de la Spiritualité	